Tel : 05 46 50 64 63
E-mail : contact@gerfiplus.fr

Réf. **A1054**

Le travail en ESAT : activité structurante pour les personnes avec troubles psychiques

OBJECTIFS

- Comprendre pourquoi et comment le travail peut exercer un effet thérapeutique positif sur les troubles psychiques des personnes accompagnées.
- Connaître les différents niveaux d'actions du travail sur le psychisme.
- Savoir repérer les effets positifs du travail pour les bénéficiaires.
- Ajuster l'activité de travail au plus près des besoins de la personne accompagnée.

Méthodes pédagogiques :
Autoévaluation en amont de la formation
Recueil des attentes
Apports théoriques, législatifs, méthodologiques, mises en situation, jeux de rôles
Remise d'un support écrit. Fin de formation : évaluation des acquis et de la satisfaction

Personnes concernées : Tout personnel éducatif d'ESAT

Prérequis : aucun prérequis

Animation : Directeur de Pôle d'ESAT

Nombre de participants : 15 personnes maxi

Durée : 3 jours, soit 21 heures

Intra :

Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe (nous consulter).

Inter :

Lieu	Sessions programmées	Droits d'inscription
LA ROCHELLE (17)	Du 26/05/2025 au 28/05/2025	1 200 €

PROGRAMME *Catalogue 2025*

▶ Le concept de handicap
- distinction handicap mental / handicap psychique

▶ Le travail
- concept, définitions, objectifs
- travail prescrit / travail réel

▶ Le travail et le corps
- un agir
- l'intelligence du corps au travail ou « corpspropriation »

▶ Le travail et le cognitif
- le problème : l'épreuve du réel (identification et compréhension de ce qui ne fonctionne pas)
- la réponse : la « métis », la « trouvaille »

▶ Travail et relations sociales
- activité sociale d'interactions avec les autres
- le collectif de travail et la dynamique d'équipe
- la coopération

▶ Le travail et le psychologique
- la reconnaissance du travail comme facteur de confiance en soi
- construction de l'identité par le travail
- les stratégies de défense face à la souffrance au travail

▶ La psychothérapie institutionnelle (F. Tosquelles, J. Oury)